

Certifié conforme à l'original

5 A

Société par actions simplifiée
au capital de 93 000 euros

Siège social : 17 Rue Godeau, 28100 DREUX
822 426 979 RCS CHARTRES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 15 septembre,
A 14 heures,

Monsieur Philippe TOLLEMER, demeurant 5, Rue des Soupirs 28100 DREUX,

Associé Unique de la société 5 A,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Philippe TOLLEMER, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 17 Rue Godeau, 28100 DREUX au 5 Rue des Soupirs 28100 DREUX à compter du 15 septembre 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 5 Rue des Soupirs 28100 DREUX".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Philippe TOLLEMER

